



Date de mise en ligne : 4 décembre 2025

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION  
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° DP 94078 25 00149 du 12 8 NOV. 2025

Par décision municipale n° BP 94078 25 00149 du ...  
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) 20 Avenue Saint-hilaire  
91800 Brunoy

En vue de la réalisation : Accès piéton autonome à la copro (actuelle propriétaire de la loge) et accès distinct à la future propriété issue de la division foncière. Modification ponctuelle du mur de clôture longeant la limite de propriété : Côté copropriété : conservation du portail existant et déplacement du portillon à proximité immédiate ; Côté future propriété : création d'un nouveau portail indépendant. Aucun abattage d'arbre ni suppression de stationnement

Sur un terrain sis  
Cadastré 24-28 avenue de Valenton  
AI494

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

28 NOV. 2025

Pour le Maire, par délégation,  
La 5<sup>ème</sup> Adjointe au Maire.

Rajae EL MERNISSI



## **PROCES-VERBAL**

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme.

Conformément à  
Nous soussigné.

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que

l'extrait d'affichage d'une  
**DB 84078 25 00149** du

a été affichée en Mairie du

BP 94078 25 00149 du

conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,